

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr



le cnam
enass

Licence professionnelle - LP10001A Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance En alternance sur trois ans

Public concerné

Pour une entrée en première année (LP1), être titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
Pour une entrée en deuxième ou troisième année (LP2-LP3), être titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel, et avoir obtenu des crédits équivalents dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit (60 ECTS pour une entrée en LP2 et 120 ECTS pour une entrée en LP3).

Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management. Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être. L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

Condition d'admission

La formation en trois ans permet l'acquisition de 180 ECTS. Le programme de la licence professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance s'adresse aux étudiants qui ont validé un bac général, technologique ou professionnel. Les étudiants peuvent adapter plus facilement leur parcours en cours de cursus et rejoindre cette formation professionnalisante à tout moment du premier cycle. Pour une entrée en LP1, l'acquisition d'un bac est obligatoire. Pour une entrée en LP2, la validation d'un bac et de 60 ECTS (bac+1). Pour une entrée en LP3, la validation d'un bac et de 120 ECTS (bac+2).

Procédures d'admission

Pour un accès en première année (LP1), l'admission se fait en trois étapes :

- Candidater via Parcoursup ;
- Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
- Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité (soit trois ans pour une entrée en LP1).

Pour un accès en deuxième ou troisième année (LP2-LP3), l'admission se fait en trois étapes :

- Renseigner et envoyer le dossier d'inscription via notre site : enass.fr
- Avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
- Avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité.

Tarifs et financement

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil.

Code formation

Cette formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Code RNCP: 34025. Le Cnam-Enass est référencé dans Datadock afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité. Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurance, courtier**

Organisation de la formation

La formation est organisée sur trois années (deux semestres universitaires/an). Ainsi, six semestres pour la totalité de la formation : 700 heures en LP1, 700 heures en LP2 et 470 heures en LP3. Les alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation suivent la formation en présentiel, de septembre à juin. Hors période de formation, les élèves sont en entreprise.

Programme LP1	
Intitulé de l'UE	Crédits
Culture générale et expression I	6
Anglais I	6
Culture professionnelle appliquée	6
Vente et développement commercial	8
Gestion des sinistres I	8
Accueil en situation de sinistre	8
Atelier de professionnalisation	8
Mathématiques I	5
Système d'informations et des outils numériques I	5
Programme LP2	
Culture générale et expression II	6
Anglais II	6
Suivi du client	6
Vente et conduite d'entretien	8
Gestion des sinistres II	8
Relation client sinistres	8
Atelier de professionnalisation	8
Mathématiques II	5
Système d'informations et des outils numériques II	5

Obtention du diplôme

La licence est obtenue suite à la validation des 180 crédits européens qui constituent le diplôme.

Programme LP3	
Intitulé de l'UE	Crédits
Économie de risque	4
Stratégies des acteurs	5
L'environnement de l'assureur et l'assuré européen	5
Le client au cœur de la stratégie des entreprises	5
Management de proximité	4
Les assurances vie du particulier	4
Les assurances de biens et de responsabilités des particuliers et des professionnels	4
Les assurances collectives	4
Les assurances de biens et de responsabilités des entreprises et des collectivités	4
Anglais de l'assurance	6
Introduction à l'Analyse de données numériques (ouverture au monde numérique)	2
Mémoire	8
Projet tuteuré	5

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

www.enass.fr

Contact

licence.enass@cnam.fr